

RESPONSABLE DE STATION(S)-SERVICE

1/ Dénomination de la qualification :

Responsable de station(s)-service
Directeur de station(s)-service

2/ Objet de la qualification :

Le responsable de station(s)-service veille à l'optimisation de la gestion d'un ou plusieurs points de vente.

3/ Contenu de la qualification :

A - Activités relatives au management d'une station-service :

- Recrutement, encadrement et organisation du travail des employés de la station,
- Appui aux employés de la station pour la réalisation de toutes activités techniques et commerciales,
- Tutorat de jeunes en formation alternée et formation des collaborateurs,
- Création et analyse des tableaux de bord d'activité et mise en place de plans d'action,
- Réalisation et/ou encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables relatives au fonctionnement de la station,
- Mise à jour et classement de la documentation professionnelle,
- Mise en œuvre des démarches qualité en vigueur dans l'entreprise.

Il s'assure de l'application des règles, normes et des procédures qui régissent l'activité du site. Il s'assure également de l'application des démarches qualité, des règles du droit du travail, d'hygiène et de sécurité des biens et des personnes, ainsi que des normes réglementaires en vigueur.

B - Activités commerciales :

- Accueil et conseil à la clientèle,
- Contrôle du prix des carburants dans la zone de chalandise, définition de la politique tarifaire de la station dans le respect des procédures en vigueur dans l'entreprise,
- Vérification du respect de la réglementation en termes de stockage et de commercialisation des produits alimentaires,
- Organisation des transferts de fonds dans le respect des règles de sécurité dans l'entreprise,
- Choix de l'implantation des linéaires et des équipements en conformité avec les règles en vigueur dans son entreprise,
- Décision et mise en œuvre d'actions promotionnelles,
- Règlement d'éventuels litiges,
- Développement de la politique commerciale dans le cadre des règles en vigueur dans l'entreprise.

C - Activités de gestion et d'organisation :

- Participation aux élaborations budgétaires et à leur mise en œuvre,
- Suivi de la gestion et de la distribution des carburants,
- Gestion des relations avec l'ensemble des fournisseurs, et autres acteurs, de la station dans le respect des règles en vigueur dans l'entreprise,
- Réception et contrôle des livraisons en carburant ou autres produits,
- Commandes / réception de produits et accessoires, réassortiment des linéaires,
- Établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial dans le respect des obligations légales,
- Organisation, réalisation et analyse des inventaires,
- Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de démarches qualité,
- Gestion de la maintenance des équipements de la station,
- Gestion des instances représentatives du personnel,
- Élaboration et suivi du plan de formation.

4/ Classement :

Cadre niveau I, sur degré A, B ou C selon l'importance de la responsabilité, de l'autonomie, de l'expérience et de l'autorité qui sont reconnues au cadre dans l'exercice de sa qualification.

5/ Degrés de progression :

Les trois degrés A, B et C doivent normalement permettre une progression dans les conditions indiquées à l'article 5-02 d).

6/ Modes d'accès à la qualification :

- Soit par obtention d'une des certifications suivantes :
 - . Licence professionnelle : « Organisation, Management des Services de l'Automobile » (OMSA),
 - . Titre de l'ISCAM : Manager commercial de la distribution automobile,
 - . CQP responsable de station(s)-service,
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

7/ Possibilités d'évolution professionnelle :

- Transversale :
Voir Panorama